**COMPTE RENDU DU 3ème CONSEIL D’ECOLE**

**ECOLE MATERNELLE JULES SERRE - GONFARON**

**ANNEE 2014/2015**

**VENDREDI 5 JUIN 2015**

*Présents :*

**Enseignantes : Mme GARRIGUES Latché (Directrice et classe 4), Mme PIOU Dominique (classe 1), Mme SCHIBANO Stéphanie (classe2), Mme FOUQUE Amandine (classe 5), Mme BEAUSEJOUR Florence (classe6), Mme L’Huillier Diane (classe7).**

**Excusées : Mmes ALCOVER (classe 3) ; VENTRE (TRS) ; CARLES (TRB)**

**Mairie :**

**M. BONGIORNO Thierry (Maire de Gonfaron), M. RODRIGUEZ Philippe (Elu responsable pôle enfance).**

**D.D.E.N: Mme GROSSO Betty**

**P.E.P.S:**

**Mme MARTIN Carole (présidente), Mme ROUSSELOT Lucie, Mme FERREZ**

**A.P.E.G :**

**Mme SCARFONE Sabrina, Mme PONSARD Emmanuelle, M. VAUTE Pierre, Mme POISOT Antide.**

**Animatrice et responsable du péri- scolaire : Mme MARTIN Magali**

***Excusé :***

**M. JUDENNE**, Inspecteur de l’Education Nationale de la circonscription de Garéoult.

La directrice procède à l’émargement et remercie tous les partenaires pour leur présence.

**• Préparation année scolaire 2015/2016 :**

1. Effectifs prévisionnels :

Les effectifs sont en baisse cette année (192 élèves l’an passé ; 164 cette année).

La prévision pour la rentrée est de 155 élèves. La fermeture de la classe 7 est plus qu’envisagée.

Ces effectifs ne restent que provisoires et vont certainement fluctuer durant l’été. Au mois de juin par exemple, 3 nouvelles inscriptions ont été réalisées.

La décision de fermeture appartient au DASEN (décision officielle le 15 juin).

La moyenne avec une classe en moins serait de 26/27 élèves par classe alors qu’en maintenant cette 7ème classe, les effectifs seraient de 22/23 en moyenne.

Tous les partenaires de l’école déplorent cette fermeture car les ambiances de classes sont plus sereines et davantage propices aux apprentissages lorsqu’il y a moins d’élèves dans les classes ; la différenciation pédagogique est plus aisée.

Une demande a été faite par la directrice pour que la classe 7 soit réaménagée en BCD (bibliothèque) comme il y a trois ans avant l’ouverture de la classe 7.

La Mairie a accepté en partie cette proposition mais en outre, ce local accueillera aussi la garderie matin et soir (non plus dans la classe 4 comme cette année).

Le Maire a décidé que l’ATSEM qui ne resterait pas à son poste est Claire Cerli. Son emploi du temps a été réétudié. Elle sera dorénavant détachée pour la surveillance des élèves en garderie matin et soir, pour la cantine le midi et à la gestion des livres de la BCD la matinée. Elle aura aussi des horaires pour le ménage afin de compléter ses heures.

Mme GARRIGUES remercie les élus d’avoir accepté de mettre à disposition de l’école un personnel municipal pour la BCD. Ce sera une aide très appréciable pour les enseignants.

1. Répartition pédagogique prévisionnelle :

En partant sur une prévision de 6 classes, il n’y aurait pas de doubles niveaux à la rentrée prochaine.

48 petites sections répartis en 2 classes

50 moyennes sections répartis en 2 classes

57 grandes sections répartis en 2 classes

L’après midi, les maîtresses de petites sections feront du décloisonnement ; ce qui permettra de prendre des grandes sections afin de travailler en petits groupes lors de la sieste des petits. Ce cas est également envisageable pour des groupes de moyens si les effectifs augmentent encore cet été.

1. Horaires :

Il n’est pas possible de modifier les horaires afin de décaler les sorties de maternelle et de l’élémentaire.

La responsabilité des enseignants est engagée jusqu’à 15h30.Ce n’est pas une volonté des enseignantes de ne pas modifier, c’est la loi.

La directrice rappelle qu’en étant ponctuel aux sorties des classes de maternelle, les parents arrivent toujours à l’heure pour récupérer les enfants plus grands à l’école élémentaire. De plus, même s’ils n’y sont pas tenus, les enseignants du CP et du CE1 par exemple surveillent la sortie des classes et veillent à ce que les élèves soient bien récupérés par leurs familles.

La Directrice en profite pour faire un rappel des horaires car de nombreux parents ne les respectent pas (fréquents retards).

1. Sécurité aux abords de l’école :

Un nouveau phénomène se présente cette année : les enfants de la maternelle sont accompagnés par d’autres enfants et pas par des adultes. Qui plus est, certains de ces enfants attendent au moins une demi-heure avant l’heure d’accueil de l’école (sur la route ou dans le virage de la montée). La responsabilité en cas d’accident se pose ?

La directrice rappelle qu’il existe un service de garderie qui serait plus sécurisant.

Les enseignantes observent aussi des élèves de l’élémentaire arrivant en vélo ou trottinette et qui repartent dans la descente très rapidement : cela est vraiment dangereux . Il serait bon que les parents de ces enfants les sensibilisent au danger et ne les laissent pas livrés à eux-mêmes.

La présence du garde municipal en bas de la rue Etienne Boéro est dissuasive ; il est dommage que ce garde ne puisse pas être présent de façon plus régulière. Le Maire rappelle la responsabilité des parents et déplore également ces situations.

La directrice informe que les écoles sont placées sous le plan VIGIPIRATE renforcé : suite à une demande institutionnelle, un adulte de l’école se tient au portail lors des entrées et sorties de l’établissement. Ce n’est pas forcément facile à mettre en place étant donné les horaires de chacun.

1. Informations données par les associations:

PEPS propose la mutualisation des achats de fournitures scolaires pour les grandes sections qui passent au CP par le biais de l’entreprise SCOLEO (sans obligation pour les familles). Les prix sont les mêmes qu’en grande surface et permettent de souscrire par internet sans stress dans les magasins. Il est possible de mutualiser les commandes afin de bénéficier de la gratuité des frais de ports (en se mettant à 3 familles par exemple).

Une information a été diffusée par le biais de l’école.

PEPS propose également une sensibilisation au problème des poux, toujours sous l’égide de SCOLEO (affichages, conseils aux familles…).

La directrice donne son accord sous réserve de l’accord de l’autre association, ce qui est le cas.

La Directrice et le Maire rappellent leurs efforts fournis pour informer les parents mais hélas, le problème des poux est récurrent.

L’APEG demande s’il est possible d’exclure un enfant temporairement s’il est porteur de poux et lentes, dans l’intérêt de la collectivité. Il arrive qu’une enseignante ou la directrice convoque la famille et lui demande de ne pas remettre l’enfant à l’école s’il n’a pas été traité (il arrive que des poux tombent sur les tables tant l’enfant est infesté !) et cette clause figure dans le règlement scolaire. Mais il doit être prouvé que la famille n’a pas traité l’enfant… Par ailleurs, les enseignants ne sont pas médecins et ce problème relève de la santé de l’enfant.

La DDEN demande s’il est possible de faire intervenir le médecin scolaire ou celui de PMI… La directrice répond que compte-tenu de leur charge de travail qui ne fait qu’augmenter, cela est malheureusement impossible.

**•Projets de l’école :**

1. Sorties scolaires :

-Les classes de GS profitent d’un projet réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes et sont allées au Thoronet avec un agent de l’ONF pour un coût de 3 euros. Au programme : étude de la faune et la flore, de l’environnement proche, activités sensorielles, sensibilisation à la protection de l’environnement.

-Les PS et MS partent tous ensemble le jeudi 18 Juin à Kiddy Parc (Hyères) pour un coût de 5 euros.

(La sortie à Kiddy Parc coûte en réalité 11€ par enfant auquel s’ajoute le coût des bus).

Pour une sécurité optimum, le parc ne sera ouvert qu’aux scolaires ce jour là. Pas d’adultes extérieurs aux écoles.

L’APEG demande si l’école a rencontré des réticences concernant la participation des familles à ces sorties. La directrice explique que ces sorties sont très importantes pour les parents et que personne ne s’est plaint.

Par ailleurs, si un parent refuse la sortie, l’enfant est accueilli dans une autre classe.

-Tennis en GS : le professeur Christian LABOUT met ses compétences au service des enseignantes. Les élèves vivent 3 séances en participant à des ateliers autour de la balle et de la raquette. Ces animations sont de grande qualité et en rapport avec les programmes officiels.

- Des sorties de proximité ont eu lieu durant toute l’année afin de permettre aux enfants de mieux appréhender leur environnement proche (la Poste, boulangerie, coopérative, les fontaines du village…).

Il y a peu de sorties pour les PS étant donné le jeune âge des enfants et le peu d’aptitude de certains à écouter les règles et à vivre ensemble. C’est aussi pour cela que ces sorties n’arrivent qu’en fin d’année.

Et c’est aussi pour ces mêmes raisons que les enseignantes se réservent le droit de choisir les parents accompagnateurs pour leurs compétences à gérer un groupe d’enfant.

2 . Liaisons :

-La liaison GS/CP s’est fait ce mercredi au stade : les équipes d’enfants ont été mixées. Cela permet de créer un lien ludique et pédagogique par le biais du sport.

-Adaptation à la PS : les petits de la crèche et les enfants gardés par les assistantes maternelles vont venir découvrir les classes de PS :

Mardi 16 et 30 Juin au matin pour la crèche.

Jeudi 25 Juin pour les Assistantes Maternelles.

3. Kermesse : vendredi 12 juin. L’équipe s’est investie et espère que les familles répondront présentes. Mme Grosso propose son aide pour animer un « tapis de lecture » « kamishibaï » sur le thème des animaux (en lien avec le projet en maîtrise de la langue de cette année scolaire).

4. Collation : des collations matinales ont été proposées aux enfants de 4 classes sous différentes formes selon les classes (dans la classe 4, les parents payent 5€ pour l’année et l’enseignante s’est chargée d’acheter les produits – cette somme n’a pas été suffisante pour pourvoir aux achats de toute l’année )- ; dans les classes 2 et 7, les parents apportent une denrée environ une fois par mois ; dans la classe 5, les enfants peuvent apporter un petit goûter s’ils le souhaitent).

Les collations sont toujours équilibrés (fruit, compote ……) et proposées tôt dans la matinée.

La directrice rappelle que cette collation relève de la responsabilité des enseignants : ce sont eux qui choisissent les modalités. Elle a été mise en place cette année en raison des nouveaux horaires (les petits terminent la classe à midi et ne mangent pas avant midi quinze…).

1. Nouveau Projet d’école :

Cette année l’école est amenée à proposer un nouveau projet d’école conforme aux nouveaux programmes scolaires.

Les enseignantes ont réalisé le bilan de l’ancien projet et ont écouté celui de l’école élémentaire. Puis elles se sont concertées pour proposer un nouveau projet basé sur 4 axes :

-La maitrise de la langue :

Les enfants ont de plus en plus de difficultés à parler : ils arrivent au CP avec un manque de vocabulaire /lexique. Ils sont nombreux à aller chez l’orthophoniste. Des enfants (dont la langue maternelle n’est pas le français) arrivent à Gonfaron (Allemands, Portugais, Roumains Italiens).

Les solutions proposées : poursuivre le travail sur un album commun et l’exposition qui suit, proposer une lecture quotidienne aux élèves (ou écoute audio), instaurer la poésie du mois afin de faire baigner l’enfant dans un univers littéraire et poétique, participer au concours d’album de la fête du livre…). D’autres axes sont encore à l’étude.

-Apprendre à mieux vivre ensemble :

L’école maternelle est le lieu où l’enfant construit son identité d’élève et où il apprend à vivre avec les autres. Les mêmes règles de vie vont être étudiées dans les classes : affichage avec des pictogrammes communs. Ces pictogrammes seront présentés aux enfants et en cas de débordement, l’enfant sera sanctionné et coloriera par exemple un pictogramme qui sera remis aux parents pour signature.

Ce travail s’est fait grâce à aux compétences du maître G qui nous a aidées à mettre en place ces règles (ex : « la zone rouge »).

Suite à une discussion lors de ce conseil, il a été décidé que ces pictogrammes seront transmis à la garderie (Magali MARTIN) pour une meilleure cohésion et une continuité des règles de vie.

Il sera aussi bon de poursuivre le blog pour une meilleure communication avec les parents.

En effet, les nouveaux horaires ont éloignés les enseignants de certaines familles,

Les enseignantes proposeront aussi une « semaine des parents à l’école » sous forme d’inscription, où les parents pourront assister à des ateliers.

Les parents élus demandent si cela ne risque pas d’amener des critiques mais les enseignantes sont heureuses de montrer le travail qu’elles réalisent et sont ouvertes à la discussion.

Un second temps sera proposé afin que ce soient les parents qui apportent leurs compétences à l’école (faire une recette de cuisine avec la classe, apporter des animaux, expliquer un métier…) toujours sous la responsabilité de l’enseignant de la classe.

-Agir s’exprimer et comprendre à travers les arts visuels : Poursuite des expositions communes, visite de musées proches, répertoire d’œuvres ou d’artistes de la classe, poursuite des activités plastiques au quotidien avec différentes matières, outils, techniques…, fabrication des costumes et décors pour la fête du printemps (spectacle du mois d’avril).

-Explorer le monde : Mutualiser dans les classes les « malles sciences » afin de permettre aux enfants de manipuler, d’explorer…, offrir aux élèves (dans toutes les classes quelque soit le niveau) des moments d’ateliers d’explorations et de découverte (ateliers type « Montessori »), familiariser l’élève avec l’outil informatique (toutes les classes disposent de PC) qui doivent être connectés malgré la coupure du WIFI (câblés) ; ateliers scientifiques…..

A ce titre, les enseignantes souhaiteraient disposer d’une imprimante couleur laser ou photocopieur couleur (par exemple pour éditer une affiche ou un journal de classe, ou une exposition de photos ponctuelle). Le Maire mentionne qu’une étude est en cours à propos des photocopieurs et que selon le résultat il sera peut être possible d’en avoir une (sous conditions). .

**•Questions concernant la mairie :**

1. Travaux :

Cet été plusieurs travaux sont prévus : réfection du toit, peinture, fermeture du sas de la classe 6…

Les enseignantes demandent s’il est possible de sécuriser la descente de la cour menant à la cantine (2 accidents de petits vélos) ; elle ne serait pas fermée entièrement car M. RODRIGUEZ rappelle que c’est une zone d’évacuation pour le restaurant scolaire mais une barrière (mobile ?) pourrait être mise en place.

La taille des arbres et ceux coupés ne permettent plus de disposer d’ombre suffisante pour y accueillir tous les enfants .Il est demandé que les prochaines tailles soient effectuées de manière à ce que les arbres grandissent en largeur plutôt qu’en hauteur.

Les enseignantes demandent s’il est possible d’équiper les chaises de patins anti-bruit (comme dans les classes de CP). Un document est remis aux responsables de la Mairie afin qu’ils puissent étudier les tarifs.

1. Information sur la  « cantine et producteurs locaux » :

M. RODRIGUEZ souhaite informer les familles à ce sujet : il semble que les producteurs ne peuvent principalement fournir que durant la période estivale, ce qui est dommage.

Le volume à produire pour un repas pose également un problème.

La volonté de la mairie reste inchangée et les élus continuent leurs recherches.

Un agriculteur du Luc est prêt à planter des fruits et légumes pour la cantine et livrés directement.

L’un d’entre eux devrait essayer de nous livrer une partie des fruits et légumes nécessaires ce mois ci. En moyenne 280/300 repas servis par jour.

L’information des repas élaborés avec les producteurs sera fournie quelques jours avant, aux parents.

1. Information sur les règlements des services municipaux extra scolaires :

Dorénavant, les dossiers d’inscriptions ne seront plus remis sur format papier. Tous les documents sont en ligne sur le site de la mairie, sur les blogs des associations de parents et celui de l’école. Cela permet une économie de 6000 feuilles de papiers.

Des dossiers seront tout de même à disposition des familles les plus démunies au bureau de la régie Il n’est pas encore possible de s’inscrire et de payer en ligne mais c’est en projet.

Le paiement de la cantine et de la garderie se feront dorénavant à terme échu et non plus en avance.

Dés la rentrée la garderie fermera ses portes à 18h30 et non plus à 19h : 4 adultes étaient mobilisés 30 min pour peu ou pas d’enfants (continuité allégement journée de l’enfant).

La DDEN soulève la question d’un éventuel PEDT pour la rentrée prochaine : Le Maire répond que rien ne change : il n’y aura pas de plan éducatif territorial mis en place à la rentrée 2015. Ce point sera étudié une fois le bâtiment de garderie près de l’école élémentaire construit.

La DDEN déplore l’absence de PEDT.

La directrice remercie tous les partenaires de l’école pour leur présence et leur implication et clôture le conseil d’école.

Fin de séance du conseil d’école : 18h08

La directrice : L.Garrigues Les secrétaires de séance : A.FOUQUE et S.SCHIBANO